

2MKARS

Capital de 5 000€

Siège social : 9 Rue Thiers – 94350 Villiers Sur Marne

En cours d'immatriculation au RCS de Creteil

ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION

Les soussignés :

1- Mr AJNAN Mohamed

Né le 29 Mai 1997 à Paris (75) de nationalité française

Demeurant au 9 Rue Thiers 94350 Villiers-Sur-Marne

2- Mr MAZGHI Redouane

Né le 24 Novembre 1995 à Ivry Sur Seine (94) de nationalité française

Demeurant au 2 Bis Passage Volta 94200 Ivry-Sur-Seine

3- Mr ID Mohamed

Né le 27 Mai 1995 à Oujjane (Maroc) de nationalité marocaine

Demeurant au 3A Rue des Muriers 95140 Garges Les Gonesse

4- Mr BOUZITE Khalid

Né 8 Octobre 1993 à ID Aissa (Maroc) de nationalité française

Demeurant au 2 F Rue des plants pourpres 95000 Cergy

5- Mr ACHAFI Sofian

Né le 9 Septembre 1993 à Dreux (28) de nationalité française.

Demeurant au 4 Place du Marche -28300 Mainvilliers

ÉTANT PRÉALABLEMENT RAPPELLÉ QUE :

- Les associés ont établi et signé les statuts de la société **2MKARS** en date du **25 février 2026**

- Le dépôt des fonds constituant le capital social a été réalisé le **4 Mars 2026** auprès de **Vincennes M&B Notaires** ainsi qu'en atteste le certificat de dépôt délivré à cette date.

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIVIT :

Par le présent acte, les associés déclarent **confirmer expressément** dans tous ses termes la constitution de la société **2MKARS** telle qu'elle résulte des statuts signés le 25 février 2026

Les associés reconnaissent que le versement des fonds a bien été effectué et que cet acte de confirmation, signé postérieurement au dépôt du capital et à l'établissement du certificat de dépôt (conformément à l'Avis CCRS N°2012-041), régularise la procédure de constitution.

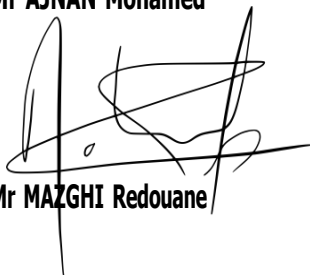
Fait Villiers Sur Marne ,

Le 9 Mars 2026

En 6 d'originaux

Signatures de TOUS les associés

Mr AJNAN Mohamed



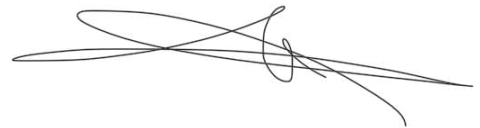
Mr MAZGHI Redouane



Mr BOUZITE Khalid



Mr ACHAFI Sofian



MR ID Mohamed

